

L'ACTION LAÏQUE

Organe trimestriel de la Ligue Départementale
- d'Action Laïque de la Dordogne -

L'Ecole laïque est la véritable école
de la Démocratie.

REDACTION ET ADMINISTRATION
37, Rue Bodin, PERIGUEUX

Ligue et Fédération

Certaines personnes confondent la Ligue départementale d'Action laïque avec la Fédération des œuvres laïques ; d'autres ne voient pas très bien les rapports qui existent entre ces deux groupements et certains même s'imaginent qu'il y a divergence ou opposition dans leur action. Il est donc nécessaire de préciser le caractère, le but et le fonctionnement de ces deux œuvres et de montrer clairement que l'une contient l'autre et que leur existence propre a sa raison d'être dans l'intérêt de l'école laïque et de toutes œuvres qui s'y rattachent.

La Ligue départementale d'Action laïque de la Dordogne a été fondée le 13 juin 1929, avant même que fût statutairement constituée la Fédération départementale des œuvres laïques.

L'initiative de cette création fut prise par la Section départementale du Syndicat national des instituteurs et institutrices. Mais, dès l'origine, les fondateurs comprirent qu'il fallait surtout rechercher les éléments constitutifs et les dirigeants parmi les personnes étrangères à l'enseignement, afin que l'école fut surtout défendue et soutenue par ses amis. On s'adressa donc aux groupements républicains et laïques et aux organisations ouvrières pour constituer le Comité de propagande et pour lancer un appel vigoureux et opportun dans tout le département.

La présidence de la Ligue fut confiée à M. Ameline, inspecteur primaire honoraire.

L'appel fut entendu et près de cinq mille membres furent recrutés dès la première année. Aujourd'hui, la Ligue est solidement assise et son action énergique s'est manifestée en maintes circonstances.

Pourquoi fut-elle créée ? Tout simplement pour répondre à une nécessité impérieuse : défendre et soutenir l'école laïque et la laïcité violemment attaquées par leurs adversaires. Il fallait jeter le cri d'alarme parmi les républicains, réveiller chez eux les énergies somnolentes, grouper les bonnes volontés et travailler immédiatement au redressement de l'opinion publique égarée par une action continue, sournoise et violente d'adversaires irréductibles, tenaces et audacieux. Il fallait soutenir les instituteurs aux prises avec la concurrence et les difficultés d'une lutte souvent trop pénible et trop inégale.

Il fallait lancer des tracts, organiser des conférences, des fêtes, des manifestations retentissantes en faveur de l'école publique.

Il fallait plus que se défendre, il fallait contre-attaquer.

Cela, la Ligue l'a fait.

Voilà pourquoi elle est avant tout une Ligue d'action énergique, une formation de combat au premier chef. Elle est également une orga-

nisation de soutien. Mais là, elle se trouve utilement secondée aujourd'hui par d'autres œuvres et notamment par la Fédération départementale des œuvres laïques, que dirige M. Roques, inspecteur d'Académie.

En dehors de la Ligue qui constitue le gros de l'armée laïque, il existe en Dordogne des groupements, des œuvres qui gravitent autour de l'école : Office du cinéma, coopératives, caisses des écoles, sociétés de tir, éclairieurs, sociétés forestières, etc.

Il était nécessaire, essentiel de grouper, de fédérer toutes ces œuvres qui poursuivent un but commun. C'est ce qu'a compris M. l'Inspecteur d'Académie. Pour coordonner tous ces efforts, pour les lier les uns aux autres par une étroite et féconde solidarité, il a créé la Fédération départementale, affiliée elle-même à la Ligue française de l'Enseignement, Confédération nationale des œuvres laïques, scolaires, post-scolaires d'éducation et de solidarité sociales.

La Ligue a donné son adhésion à cette Fédération. Elle en fait partie au même titre que les autres œuvres. Elle en est un élément important et elle a sa représentation au sein du Conseil fédéral, conformément aux statuts fédéraux.

Il est bon d'ajouter que la Ligue recrute des adhérents individuels, tandis que la Fédération ne peut recevoir que des adhésions collectives, de groupements régulièrement constitués.

La Ligue a lancé un journal trimestriel l'« Action laïque », distribué gratuitement à tous ses membres, à tous les instituteurs et institutrices et répandu dans tous les coins du département.

La Fédération a créé une revue, l'« Ecole laïque », qui assure la liaison de tous ses groupements et leur fournit tous les éléments nécessaires et tous les conseils utiles à leur développement.

Ligue et Fédération ne sont donc ni opposées, ni parallèles. L'une fait partie de l'autre et toutes les deux ont leur raison d'être. Elles doivent mener leur action en coordonnant leurs efforts et en entretenant les relations les plus étroites et les plus cordiales.

Quel doit être alors le devoir d'un bon laïque ?

1. De soutenir l'action locale par son adhésion à l'œuvre laïque existant dans sa commune ou d'en provoquer la constitution ;

2. De soutenir l'action départementale et générale en adhérant à la Ligue comme membre actif ou membre fondateur ;

3. De faire adhérer l'œuvre locale à laquelle il appartient à la Fédération départementale des œuvres laïques ;

DOUBLE DEUIL

Deux hommes ont disparu dont la perte est vivement ressentie par tous les républicains laïques et pacifistes : Ferdinand Buisson et Aristide Briand, qui symbolisaient deux des aspirations les plus profondes de la nation : la laïcité et le pacifisme.

Ces paroles de Briand :

« Arrière les mitrailleuses ! arrière les canons ! »

« Tant que je serai là, il n'y aura pas de guerre », rappellent qu'il fut l'apôtre de la paix et elles suffiront à assurer à l'illustre homme d'Etat la reconnaissance de la postérité.

Misérablement écarté de la direction de notre politique extérieure au moment même où il importait de montrer au monde le véritable visage d'une France humaine et pacifiste, il meurt et le ministère le célèbre. A grand renfort d'attitudes et de discours, on exalte le grand homme d'Etat, le pacifiste, l'inoubliable ouvrier de la concorde entre les peuples ; l'hypocrisie officielle se donne libre cours et tel qui minait sourdement le prestige de l'homme de Locarno s'incline devant sa dépouille avec un respect dont on peut mesurer la sincérité. On décide des funérailles nationales et sans doute pour qu'elles ressemblent à celles de Joffre, de Foch et de Maginot, la prolonge d'artillerie en moins, nous voulons le croire, on s'arrange même de façon à ce que les obsèques soient religieuses.

Son ombre continuera à présider à l'évolution d'un monde auquel il a insufflé sa mystique et qui sait qu'il n'a d'autre alternative que le désarmement ou la mort.

Les efforts de Briand ont éveillé l'âme du peuple, l'âme de tous les peuples et lui ont donné conscience de sa souveraineté, en face du problème angoissant qui tient l'humanité en suspens.

Dorénavant et quoiqu'on fasse, les forces humaines et fraternelles se substitueront aux puissances mauvaises qui, pendant trop long-

4. De lire et de faire lire le journal l'Action laïque et la revue l'Ecole laïque.

C'est par une action générale bien comprise, par la coordination des efforts, par une solidarité étroite que toutes les œuvres laïques prospéreront et se multiplieront : c'est grâce à elles que l'Ecole laïque sera vraiment défendue, soutenue, et que pourra s'accroître son rayonnement bienfaisant.

Louis FOURNET,

Secrétaire général de la Ligue départementale d'Action laïque de la Dordogne.

temps, ont prélevé dans les larmes et les deuils, un honteux et sanglant tribut.

On ne pensa pas à rendre à Ferdinand Buisson l'hommage qui convenait. Lui aussi fut un grand pacifiste. N'a-t-il pas eu le prix Nobel de la paix ? Lui aussi fut l'ouvrier d'une grande œuvre et le monde officiel se fût honoré en apportant son hommage au créateur de l'école laïque. Il est vrai que la mort de Buisson se produisit pendant la crise ministérielle et que M. Mario Roustan, le ministre de l'Instruction publique d'hier, et d'aujourd'hui, peut invoquer ce prétexte pour justifier la carence gouvernementale. Le grand maître de l'Université n'a pas demandé aux instituteurs de rappeler aux enfants de France tout ce qu'ils devaient à l'apôtre de la laïcité. J'en sais, d'ailleurs, qui se sont passés de la permission, et je les en félicite.

C'eût été trop demander au ministre qui se déroba autant qu'il lui fut possible, lors du Centenaire de Jules Ferry et du Cinquantenaire de l'Ecole laïque. Il est normal qu'un ministère où brillent quelques affairistes ait voulu oublier l'homme qui toute sa vie donna l'exemple du désintéressement, mépris l'argent, lutta comme le fit Briand pour que la paix règne sur le monde et consacra toute sa vie à donner aux enfants du peuple, par l'Instruction, le moyen d'élargir leur vision des choses.

Les ministères passent, le souvenir des Buisson et des Briand reste profondément enraciné dans le cœur des foules, et les instituteurs qui préparent les générations de demain sauront, en évoquant devant leurs élèves la figure de ces deux hommes, renforcer l'esprit laïque et développer la volonté de paix.

COTISATIONS

Nous rappelons que la carte de Membre participant de la Ligue, pour 1932, est rose.

La cotisation minimum est de CINQ FRANCS. Le journal l'« Action laïque » est envoyé gratuitement à tous les membres participants et à tous les membres fondateurs de la Ligue.

INSTITUTEURS,

La Ligue compte sur votre dévoué concours pour placer le plus de cartes possible. Aidez-la à vous défendre !

Placez celles que vous avez reçues.

Demandez-en d'autres.

Envoyez les fonds au trésorier, COUTY, 3, rue Emile-Lafon, à Périgueux, compte chèque postal numéro 364-22 Bordeaux.

N'oubliez pas d'envoyer les bordereaux des cotisations encaissées en mentionnant bien les noms, professions et adresses des membres participants.

Merci d'avance !

LE CŒUR DE L'ÉCOLE

Il y a quelques semaines, un instituteur breton me racontait que les enfants de son école n'avaient, pour tout déjeuner, qu'un morceau de pain sec. Il en avait le cœur serré. La crise frappe durement les travailleurs de la mer. Le pain sec est une punition. Pour bien des gosses aujourd'hui, la vie est une punition qui se prolonge — sans qu'ils puissent comprendre pourquoi.

Ayant rapporté ce fait au cours d'un article, j'ai eu l'aimable surprise de trouver sur ma table une lettre touchante, Mlle S... institutrice parisienne en retraite, m'écrivait : « Donnez-moi l'adresse de mon collègue de Bretagne. Je lui enverrai de façon aussi régulière que possible un colis de chocolat qu'il pourra distribuer à ces pauvres petits. Ainsi leur pain sera un peu moins sec. »

Ces simples lignes dévoilent un cœur généreux et délicatement maternel. Mais si je rapporte cette humble histoire, c'est parce qu'elle m'apparaît comme le symbole d'une réalité que je constate chaque jour et que je tiens à souligner par esprit de justice — et aussi avec joie. Les instituteurs et les institutrices de France — et d'ailleurs — sont les gardiens et les défenseurs de cette bonté humaine qui finira bien par triompher si le monde veut vivre. C'est là, au cœur de l'école laïque, que rayonne le cœur humain.

Voici des mois que je vais de ville en ville, pèlerine de la paix qui ne peut — ni ne veut — désespérer du bon sens des peuples et de la grandeur de la vie. Ainsi j'ai appris à connaître l'âme vibrante et fraternelle de ceux qui enseignent l'enfance des villages et des faubourgs. Nous sympathisons de loin. Maintenant, nous nous sommes rapprochés. J'ai serré des centaines et des centaines de mains habituées à guider les doigts malhabiles des petits qui apprennent à écrire, et à corriger à l'encre rouge les devoirs qui « grands » qui apprennent à penser. Et j'ai senti en elles la véritable fraternité.

Alors que des égoïsmes voraces et insensés jouent froidement avec la faim et l'existence des foules ; alors que les indifférences douillettes ferment portes et fenêtres pour ne pas voir et ne pas entendre ; alors que la paix est menacée et que des millions de bouches sont réduites au pain sec, eux — les instituteurs et les institutrices — travaillent dans l'ombre avec un admirable dévouement pour adoucir la souffrance et pour sauver l'avenir. Ils aident, ils aiment. Ils guident. Ils chassent l'ignorance — et chassent aussi la haine. Ils éveillent les jeunes intelligences, mais n'ont garde d'oublier qu'au-dessus des problèmes d'arithmétique il y a le grand problème de la vie — et qu'il faut de la conscience et du cœur pour le résoudre.

Souvent victimes des incompréhensions, des fanatismes, des mesquines méchancetés, ils vont droit leur chemin et accomplissent avec foi leur mission qui est de former des hommes et des femmes, libres et humains.

Je me souviens d'un instituteur allemand, maître d'école dans un hameau montagnard et qui, tout seul, patiemment, est arrivé à relier son école paysanne à des écoles de Suisse, de France, d'Angleterre et même de Chine. Des messa-

ges et des colis s'échangent. Le maître a uni son hameau au vaste monde.

Je me souviens de ce directeur d'une école de Normandie qui a créé une coopérative scolaire, organisé des vacances collectives pour les enfants d'une région ouvrière très pauvre. Et quelle joie pour les gosses de faire pousser les légumes — pour l'école — et de partir, les dimanches, respirer l'air pur, dans le « car » de l'école.

Et d'autres — tant d'autres — qui travaillent afin d'améliorer la vie quotidienne des écoliers dont les pères se trouvent sans ouvrage — ils donnent, eux aussi, le « chocolat » pour rendre le pain moins sec. Ils donnent plus : l'exemple vivant de la solidarité véritable.

Et ils donnent aussi l'exemple du courage, mis au service de la paix.

Un maître d'école, quelque part dans un coin de la campagne française, me disait un jour :

— J'ai fait la guerre, comme beaucoup d'autres. J'ai été blessé, comme beaucoup d'autres. J'ai souffert. Mais j'ai senti l'immense malheur de la guerre quand j'ai appris la mort de Paul, de Lucien et de François — tous trois tombés le même jour, en 1918, presque à la fin. C'était trois bons petits gars, trois braves cœurs, trois belles natures — les meilleurs élèves de toute ma carrière déjà longue. De pareils garçons, qu'elle espérance ! L'espérance a été brisée... Je lutterai jusqu'à la fin de mes jours afin que les bons petits gars d'aujourd'hui ne soient pas victimes, comme ceux d'hier.

Si certains n'ont pas encore compris que le premier devoir des hommes de ce temps est de construire la paix, les instituteurs et les institutrices le savent. Ils sont à l'avant-garde de cette immense armée des défenseurs de la vérité et de la vie qui se dresse partout pour empêcher la folie de nouveaux massacres. Ils ont donné leur cœur à la cause du meilleur avenir afin que les gosses d'aujourd'hui puissent, plus tard manger leur pain — en paix — et transmettre à ceux qui les suivront la douceur d'une civilisation enfin fraternelle.

Marcelle CAPY.

L'Église et la Science

« L'Église et la science sont deux ennemies : mais, quand la science a triomphé manifestement sur un point, l'Église se retourne, s'adjuge le point démontré, n'y voit plus d'inconvénients, et elle réserve ses oppositions et ses négations pour la future découverte. C'est ainsi qu'elle procède dans cette longue et astucieuse retraite qu'elle fait déjà depuis trois siècles devant la science et le sens commun. »

Sainte-Beuve (Nouvelle correspondance. — 1.880, p. 273).

X X X

« On risque les tours de prestidigitation les plus périlleux pour concilier la raison et la foi. Après avoir obstinément nié les résultats de la science, quand on est forcé par l'évidence, on fait volte-face et l'on dit avec désinvolture : Nous le savions avant vous. »

Renan (« Etudes d'Histoire religieuse » — V. — p. 350).

TERRASSON.

Création d'une Société d'Anciens Elèves

La Ligue d'Action laïque a mis dans son programme la création et le développement des sociétés d'anciens élèves des écoles laïques. C'est qu'en effet elles maintiennent les liens de camaraderie scolaire, malgré la vie qui, trop souvent, sépare plus qu'elle unit. Elles développent des institutions comme bibliothèques, cantines, colonies de vacances. Elles encouragent la fréquentation, récompensent les succès, organisent même des excursions pour les grands élèves. Enfin et surtout, elles sont un organe de défense et de soutien de l'école laïque.

Comment en serait-il autrement ? L'école laïque a répandu l'instruction à flots dans la nation. Elle a façonné l'esprit de ses élèves en leur apprenant à se servir de leur raison pour observer, juger, raisonner sainement, pour pratiquer ce libre examen qui fait des personnes et des automates ou des girouettes.

Mais il y a plus. L'école laïque a semé dans le cœur de ses élèves le sentiment de la dignité humaine et de la responsabilité ; l'amour de tous les hommes sans distinction de patries, de races ou de religions, l'amour de la paix et l'horreur de la force et de la guerre. Elle les a initiés aux sentiments du vrai, du beau, du bien, de la solidarité et de la fraternité humaines.

Telles sont les idées que le Président de la Ligue d'Action laïque, M. Ameline, a développées devant un auditoire de 200 personnes qui, séance tenante, ont constitué l'Association des anciens élèves de l'école laïque de Terrasson.

Pour conclure, le conférencier a fait bonne justice des attaques violentes dont elle était parfois l'objet et montré qu'elle n'était ni athée, ni antireligieuse, ni antipatriote. Elle devient de plus en plus un service social. Elle instruit, certes, mais elle répand aussi, dans la mesure du possible, ces principes de moralité courante sans lesquels on ne peut se dire un homme civilisé.

Nous souhaitons un heureux développement à la nouvelle Association et nous l'assurons de toute notre sympathie. Elle poursuit, dans le cadre de la cité, la même œuvre que nous dans le cadre départemental. Entente et union seront toujours les mots d'ordre entre elle et la Ligue d'Action laïque. Tous ceux qui sont attachés à notre idéal sont unanimes à remercier M. Ameline de son activité et de son dévouement. Nos amis de Terrasson ont couronné par de cordiaux et nombreux applaudissements la belle conférence qu'ils ont écoutée avec autant de plaisir que de profit.

Les patronages laïques de Périgueux

Tous les amis de l'école déplorent depuis de nombreuses années l'absence de Patronages laïques à Périgueux. Alors que dans la plupart des villes, même moins importantes que la nôtre, on a mis sur pied des œuvres magnifiques s'occupant de protéger les enfants en dehors des heures de classe, organisant des garderies du jeudi et du dimanche, des camps de vacances, des cantines, etc., fort peu de chose avait été fait dans ce domaine à Périgueux.

Une fois les portes de l'école fermées, les jours de congé, les enfants des travailleurs, ceux dont les parents sont occupés à l'atelier ou au magasin restaient livrés à eux-mêmes, sans surveillance, exposés aux périls de la rue, aux mauvaises fréquentations, aux accidents possibles, ou bien confinés dans des appartements souvent trop exigus, sans air et malsains.

Il fallait donc créer au plus tôt une œuvre qui ôte aux parents le souci des enfants laissés sans surveillance et qui offre aux enfants le grand air et les distractions saines dont on a besoin à leur âge. C'est ce qu'ont compris diverses organisations, notamment la Ligue d'Action laïque, les Syndicats confédérés et les groupes de la Libre Pensée qui ont pris l'initiative d'étudier la question et de provoquer la constitution d'une Association des Patronages laïques des écoles de Périgueux.

X X X

L'ASSOCIATION DES PATRONAGES LAÏQUES

Le Comité provisoire de cette Association comprend les délégués des divers groupements fondateurs (au nombre de 17 actuellement), partis politiques, groupes philosophiques, syndicats, etc., qui se réclament de l'idéal laïque et républicain.

Le Comité a fait appel au public pour soutenir son œuvre : des cartes de membre adhérent à 5 francs, de membre honoraire à 10 francs et de membre bienfaiteur à 100 francs, sont déjà en vente. Des subventions ont été demandées également au Conseil général de la Dordogne et au Conseil municipal de Périgueux. Enfin, le Conseil municipal, dans sa séance du 23 avril 1932, a offert de transformer l'association en Office municipal qui, tout en gardant son autonomie, recevra l'appui moral et financier de la municipalité, et il lui a alloué une subvention de 10.000 francs pour frais de premier établissement.

X X X

LES GARDERIES DU JEUDI

Faisant abstraction de toutes préoccupations politiques ou confessionnelles, le Comité, aussitôt constitué, s'est mis à l'œuvre. La tâche la plus urgente était l'organisation des garderies du jeudi ouvertes à tous les enfants de 6 à 13 ans qui fréquentent les écoles de Périgueux. Tâche difficile en raison du chiffre élevé de notre population scolaire (plus de 2.000 familles, à ce jour, ont demandé l'inscription de leurs enfants aux garderies du jeudi), et en raison aussi de la grande étendue de la ville de Périgueux, ce qui a entraîné la nécessité d'ouvrir plusieurs garderies réparties entre les différents quartiers.

Depuis le 7 avril, 6 garderies, 3 pour les garçons et 3 pour les filles, ont fonctionné régulièrement tous les jeudis, de 2 heures à 5 heures, soit dans les écoles publiques, mises à la disposition des patronages par l'administration, soit dans des salles et des terrains prêtés par la ville (manège d'artillerie et terrain de la rue des Noyers), par des Sociétés (terrain du C. A. P., aux Izards, terrain de la Cie du gaz, rue Ste-Claire), ou par des particuliers (route de Paris, St-Georges).

La surveillance est assurée par le personnel enseignant de Périgueux qui, dans son immense majorité, a répondu avec empressement à l'appel des organisateurs, par les élèves-maitres des écoles normales et des personnes amies de l'école laïque.

Si les exercices scolaires sont rigoureusement bannis des garderies, on ne s'y borne pas non plus à une simple surveillance : les enfants

apprennent des chants; guidés par les surveillants, ils pratiquent les sports qui conviennent à leur âge; des jouets sont mis à leur disposition et bientôt des séances de cinéma pourront leur être offertes gratuitement. Bref, le Comité fait tous ses efforts, secondé par des collaborateurs dévoués, pour que les enfants se plaisent au patronage laïque et pour qu'ils désirent y retourner le jeudi suivant.

x x x

GARDERIES DES ECOLES MATERNELLES CAMPES DE VACANCES

Mais les garderies du jeudi ne constituent qu'une partie du programme des patronages laïques. Il est aussi urgent d'organiser des garderies pour les enfants des écoles maternelles; cette question est à l'étude et, espérons-le, elle sera promptement résolue.

Enfin, les patronages laïques fail- liraient à leur mission si, pendant les deux mois des grandes vacances, les enfants que leurs parents ne peuvent pas conduire à la mer ou à la campagne restaient abandonnés dans les rues. Pour ceux-là, il faut organiser, à proximité de la ville, des camps de vacances où ils trouveront la sécurité et les moyens de s'ébattre librement au grand air.

C'est une tâche énorme qui incombe aux patronages laïques. Ils ont reçu de nombreux encouragements et ils ont bénéficié de concours précieux. Pour réaliser pleinement leur programme, ils ont besoin d'être soutenus par tous les amis de l'école laïque et par tous ceux qui s'intéressent aux enfants des travailleurs. Nul n'a plus le droit de marchander son appui moral, son temps ou son argent à une œuvre de si haute portée sociale et qui répond si visiblement aux besoins du public périgourdin.

RODES.

Souvenons-nous

Le meilleur moyen d'honorer les grands morts est de conserver leur souvenir; mais les masses sont oublieuses, quand elles ne sont pas ingrates; il faut pourtant qu'une démocratie sache témoigner sa reconnaissance à ceux qui l'ont bien servie. Leur dresser des statues ne suffit pas, car on ne peut pas en mettre partout. Il est nécessaire qu'à tout instant la pensée de nos grands hommes s'impose à notre attention; cela est possible jusque dans les plus petites bourgades. Il suffit d'une plaque apposée dans une rue ou une place publique et portant le nom de celui qu'on veut honorer. Dans toutes nos communes, il devrait y avoir une rue ou une place Aristide-Briand, apôtre de la paix. Nous demandons instamment à tous nos amis de faire les démarches nécessaires auprès des municipalités pour que cette mesure soit prise, comme elle l'a déjà été dans beaucoup de communes. Nous savons par exemple qu'à Périgueux la Ligue des Droits de l'Homme a pris l'initiative d'une pétition.

Pourquoi, du même coup, ne pas donner à nos écoles les noms des hommes, ou des femmes qui se sont dévoués à l'école laïque? Les noms ne manquent pas, la mesure est bien peu coûteuse et il suffit d'un peu de bonne volonté pour la réaliser. Il appartient aux amis de l'école laïque de manifester leur volonté de voir honorer les meilleurs serviteurs de la démocratie et d'apprendre leurs noms aux générations d'enfants qui bénéficient de leurs efforts généreux.

Les privilèges de l'enseignement privé

Les organisations catholiques — plus particulièrement la Fédération nationale catholique que préside le général de Castelnau — ont profité de la campagne électorale pour réclamer par voie d'affiches et aussi par le truchement de leurs candidats « le droit commun » en matière d'enseignement.

Le moment est opportun de rappeler le tract édité par la Fédération des œuvres post-scolaires de la

Haute-Garonne et reproduit par le dernier bulletin de la Ligue de l'enseignement. Il démontre clairement que, contrairement aux affirmations des cléricaux, loin d'être maltraité par les lois scolaires de la République, l'enseignement privé jouit de privilèges scandaleux qu'il est temps de faire cesser. Voici une reproduction de ce tract très clair et très exact :

DANS L'ENSEIGNEMENT PUBLIC DANS L'ENSEIGNEMENT PRIVÉ

Pour avoir le droit d'enseigner, il faut :

dans tous les cas

Dix-huit ans d'âge ;

Un concours d'admission ;

Un contrôle sanitaire.

Dans l'Enseignement primaire

Le brevet supérieur pour les maîtres nouveaux.

Pas de conditions d'âge pour les instituteurs et les membres de l'Enseignement secondaire ;

Pas de concours ;

Pas de contrôle sanitaire.

Dans l'Enseignement secondaire

La licence dans les collèges ;
L'agrégation dans les lycées.

Le baccalauréat pour les directeurs;
Aucun titre pour les autres.

Dans l'Enseignement supérieur

Le doctorat d'Etat et l'agrégation ou l'un des deux.

Aucune espèce de titre d'aucune sorte.

En ce qui concerne le régime et le contrôle de l'Enseignement lui-même

Tout ce qui n'est pas expressément autorisé est INTERDIT ;

Un maître incapable ou seulement fatigué peut être déplacé, révoqué, mis à la retraite sur l'avis des fonctionnaires du contrôle.

Tout ce qui n'est pas nommément interdit est AUTORISÉ ;

Un maître même retombé en enfance peut rester indéfiniment en fonctions sans qu'il existe d'autorité capable de l'éliminer.

Laïques, nous demandons, nous au ssi, le retour au DROIT COMMUN !

En détruisant les survivances des lois Falloux, il peut, seul, assurer à tous les enfants de France L'EGALITÉ DEVANT LA SCIENCE dont le régime actuel permet encore de les frustrer !

L'examen des Bourses

On en a beaucoup parlé et on en parle encore, mais pour n'en dire que du mal. Il faut avouer que la plupart des critiques sont largement justifiées.

Mettons tout de suite hors de cause l'Administration académique et les Commissions des jurys, contre lesquels on a murmuré et qu'on a voulu rendre responsables d'une mauvaise organisation de l'examen. Les uns et les autres étaient liés par des règlements qu'ils n'ont pas faits, par des textes d'examen qu'ils n'ont pas choisis. Il faut au contraire rendre justice aux examinateurs qui ont apporté tous leurs soins à atténuer les inconvénients dont quelques-uns les croyaient responsables. Ils se sont notamment refusés à juger les candidats avec la sévérité exagérée qu'on leur recommandait.

Cela dit, reconnaissons sans ambages, que les textes proposés aux candidats prêtent trop le flanc à la critique. Qu'on veuille bien examiner, sans parti-pris, les questions posées, à propos de la dictée, par exemple, à des enfants de 11 ans; il y a un regrettable excès dans leur nombre et dans leur difficulté. Est-on sûr, d'autre part, que les problèmes sont toujours clairement posés ?

On répond à cela que l'examen est fait de façon à permettre de trier la véritable élite et l'on raisonne, ou l'on déraisonne, ainsi : plus l'examen est difficile, plus on

sera sûr de ne retenir que l'élite. Mais ce raisonnement est faux, car le moyen de connaître la valeur intellectuelle d'un enfant ne consiste pas à lui poser des questions au-dessus de son âge et de ses facultés; seuls les « phénomènes » peuvent triompher et les éducateurs savent ce qu'il faut penser de ces « phénomènes ». Les plaintes unanimes des familles sont donc tout à fait fondées.

Elles le sont encore, et très largement, en ce qui touche les conditions et la durée de l'examen. Il a fallu, en effet, trois journées pleines pour le faire passer. C'est tout de même excessif, et on a ainsi imposé à de très nombreuses familles des dépenses considérables auxquelles elles ne s'attendaient pas. Le séjour dans les hôtels est loin d'être gratuit et les personnes qui accompagnaient les enfants ont, en outre, perdu trois journées de travail : jeudi, vendredi et samedi. Or, il ne faut pas oublier qu'il s'agit de personnes pour lesquelles aucune économie n'est négligeable et que ces lourdes dépenses sont encore rendues plus pénibles en cas d'échec.

On savait pourtant, au ministère, que les candidats étaient très nombreux, plus nombreux que jamais et qu'il faut tout de même aux correcteurs le temps nécessaire à la correction des copies. Les jurys ont fait tout leur possible, mais ils n'ont pu faire plus vite, sous peine de saboter l'examen. L'examen écrit terminé jeudi à midi, les résultats n'ont été proclamés que le vendred

di soir à cinq heures et demie; il était trop tard pour l'oral, qui a dû être renvoyé au lendemain. Tout le monde est d'accord pour trouver intolérable une attente aussi pénible et aussi coûteuse.

Pourquoi n'épasse-t-on pas à établir des centres d'examen écrit dans chaque chef-lieu d'arrondissement, comme on le fait pour d'autres examens ? Les copies relevées sont immédiatement envoyées à l'Inspection académique chargée de les remettre aux correcteurs. Le jeudi suivant, les admissibles seuls sont convoqués à Périgueux où ils subissent l'oral. Ainsi les dépenses sont limitées au minimum, l'attente éternante devant une grille est évitée et les correcteurs, n'étant plus fatigués par le temps, peuvent faire plus consciencieusement leur travail délicat.

On dirait vraiment, et on a dit, du reste, que le gouvernement fait tout ce qu'il peut pour détourner les familles de cet examen et que c'est pour lui un moyen hypocrite de saper l'Ecole unique. Espérons alors qu'après le large courant d'air démocratique qui vient de balayer les miasmes réactionnaires dans notre pays, pareille supposition ne pourra plus être faite.

E. S.

Bibliothèque Jean Macé

LE CATALOGUE

Enfin, le catalogue de la Bibliothèque Jean Macé est imprimé. Les lecteurs, qui l'attendaient depuis si longtemps, pourront se le procurer pour la somme modique de 2 fr. Présenté sous la forme d'une élégante brochure, il contient près de 2.000 titres d'ouvrages classés par matières : beaux-arts, littérature, géographie, histoire, philosophie, sciences, romans, etc., et dans chaque matière, les auteurs sont inscrits suivant l'ordre alphabétique.

Ce catalogue, œuvre de M. Garrigue, ancien directeur et fondateur de la Bibliothèque, est destiné à rendre les plus grands services. Il révélera aux lecteurs une foule d'ouvrages intéressants dont ils ne soupçonnaient pas la présence à la Bibliothèque Jean Macé, tant les recherches étaient malaisées jusqu'à ce jour, faute d'un catalogue complet, et il leur permettra de se procurer sans difficultés et sans perte de temps le livre qu'ils désirent lire.

Beaucoup de personnes qui hésitaient à s'abonner à la Bibliothèque Jean Macé, tant qu'il n'y avait pas de catalogue, s'empresseront maintenant de se faire inscrire pour grossir le nombre déjà très élevé de ses lecteurs.

x x x

Les dernières acquisitions

Après avoir constitué un premier fonds d'ouvrages classiques que toute personne cultivée doit avoir lus, elle s'efforce de procurer à ses lecteurs, aussitôt publiées, toutes les nouveautés dignes d'intérêt.

Voici, à titre d'indication, quelques-unes des plus récentes acquisitions :

Dans les sections d'histoire, géographie, philosophie, littérature, des ouvrages d'Alain, H. Béraud, J.-R. Bloch, J.-N. Cru, A. Crémieux, G. Demartial, J. Guéhenno, Herriot, Gina Lombroso, M. Maeterlinck, A. Maurois, V. Margueritte, Sforza, P. Valéry, etc., et des romans de A. Baillon, Bennet, J. Chardonnet, G. Chéreau, Colette, R. Dorgelès, G. Duhamel, Estaunié, Cl. Farrère, Fayard, Giono, Guil- loux, P. Hamp, Kessel, Maurois, Merle, J. Romains, Saint-Exupéry, Schlumberger, etc.

AU PROGRÈS Rue de la République
Rue Puyntazeau : : :
PERIGUEUX

MERCIER FRÈRES
GRANDS MAGASINS DE NOUVEAUTES

CHOIX FORMIDABLE
aux rayons de Lainages, Soieries, Blanc,
Rouennerie, Confections pour Dames,
Parapluies, Corsets.

PRIX DE BON MARCHÉ INOUI

LIBRAIRIE
DE L'ENSEIGNEMENT
MAISON FONDÉE EN 1851

A. SAIGNE Fils
10, Rue Puyntazeau, 10
PERIGUEUX

Succursale à Ribérac
Rue de l'Hôtel-de-Ville, Maison CHANARD

Quincaillerie Générale

BONNET Frères

Rue Taillefer — PERIGUEUX

Ménage - Métaux - Chauffage
Electricité, etc.

LES PLUS IMPORTANTS MAGASINS
SPECIALISES DANS LE VETEMENT

LE PLUS GRAND CHOIX
DANS L'HABILLEMENT
Pour Hommes

Jeunes Gens
et Enfants

VETEMENTS SUR MESURES

AU PONT-NEUF

PERIGUEUX

Rue et Place de la Mairie

Succursales à : THIVIERS, face à la Poste.
THENON, Grand'Rue.
MONTPON, Rue Nationale

CLINIQUE DE POUFÈES



FAVARD, 11, Place du Codere
PERIGUEUX

MESDAMES :

Ailleurs on vous VEND un chapeau

Chez Marguerite

Créatrice haute mode

6, Rue de la République, on vous COIFFE
Inutile d'aller à Paris

G. MICHOU LIER & C^{ie}

DROGUERIE

155 et 157, Rue de Bordeaux
Tél. 524 — PERIGUEUX — Tél. 524

Peintures — Vitrierie — Savon
Encaustiques — Pinceaux — Lessive
etc. etc.

Ancien Cabinet FERRARI

Bernard MARTY

Chirurgien-Dentiste

(Successeur de A. Gardi)

2, Cours Tourny

PERIGUEUX

Téléphone 2.54

Reçoit de préférence sur rendez-vous

Succursales :

MUSSIDAN

MONTPON

RIBERAC

Entreprise Transports

par Auto Rapide

CAMIONNAGE - DEMENAGEMENTS

Pierre LACOSTE Fils Aîné

13, Place Saint-Silain, 13

PERIGUEUX

ELECTRICITÉ

L. DUROUCHARD

16, Rue Combe-des-Dames

PERIGUEUX

T. S. F.

Postes G. M. R.

ASPIRATEUR ELECTRIQUE

(VENTE ET LOCATION)

Bijouterie Centrale

14, Place Bugeaud

PERIGUEUX

LESTRADE

Horloger-Bijoutier

Vend beau, bon et bon marché

Remise spéciale à MM. les membres
de l'Enseignement

TAVERNE DES BOULEVARDS PERIGUEUX

Bière renommée